

## Listes delphiques de théarodoques (Planches I et II)

In: Revue des Études Grecques, tome 62, fascicule 289-290, Janvier-juin 1949. pp. 1-30.

---

Citer ce document / Cite this document :

Daux Georges. Listes delphiques de théarodoques (Planches I et II). In: Revue des Études Grecques, tome 62, fascicule 289-290, Janvier-juin 1949. pp. 1-30.

[http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/reg\\_0035-2039\\_1949\\_num\\_62\\_289\\_3141](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/reg_0035-2039_1949_num_62_289_3141)

---

# LISTES DELPHIQUES DE THÉARODOQUES

(Planches I et II)

Six mois avant la célébration des *Pythia* (1), les Delphiens envoyaient à travers le monde grec des ambassadeurs chargés

(1) Au IV<sup>e</sup> siècle du moins, c'est le délai que semble impliquer la loi amphictionique, dont le texte a été retrouvé à Athènes (IG II<sup>n</sup> 1126 ; SIG<sup>3</sup> 145) : τὸς δὲ Πύθια ἐπαγγέλλοντας πεμπόντων οἱ Δελοῖ τοῦ Βουσίου μηνός, l. 45-46. Je suis d'accord avec cette restitution (sauf un détail : devant Δελοῖ l'article n'est pas indispensable ; en tout état de cause, c'est τοῖ qu'il faudrait écrire), mais non avec l'interprétation du membre de phrase qui précède ; il y est question de ἀερομυθία ἀ Πυθιάς dans un contexte mutilé ; là où Kirchner écrit, après d'autres, Πύθια δ' ἀγόντων, je vois, après Bourguet, Πυθιάδα ἐόντων (cf. RA 1935 I, p. 218), et je regrette (cf. aussi AJPh 1949, p. 189, n. 3) de ne pas trouver mention de cette lecture dans un article récent de W. S. Ferguson, *Hesperia* 1948, p. 124, n. 36. — Des textes contestables ou sûrement fautifs risquent ainsi d'être reproduits indéfiniment ; et, par exemple, le serment prêté par les Athéniens avant la bataille de Platées, jusques à quand la fausse leçon ταξιλογος, au lieu du normal et banal ταξιαρχος, s'y maintiendra-t-elle ? La leçon correcte, que j'avais indiquée RA 1941 I, *Le serment de Platées*, p. 177 (cf. REG 1941, p. 245, n° 52 a) et qui fut vérifiée à ma demande cette même année à l'École française d'Athènes (où se trouve la pierre) est encore ignorée de l'excellent recueil de M. N. Tod, *A Selection of Greek Historical Inscriptions II* (1948), n° 204, dont le lexique final se trouve indûment enrichi par le très poétique ταξιλογος. Dans le texte, il faut lire, l. 42, φέροι ἡμή, « puisse la terre de ma patrie porter des fruits », et il n'y a pas lieu d'introduire dans le texte entre crochets καρπούς et γῆ (ainsi que fait Tod, suivant en cela D. W. Prakken, *AJPh.* 1940, p. 62 sqq. : <καρπούς> φέροι <γῆ> ἡ ἡμή), comme si le lapicide avait sauté un mot à deux reprises : l'emploi absolu de φέρω et l'emploi de ἡμή (ou ἡ ἡμή, peu importe la graphie) pour ἡ γῆ ἡ ἡμή, ἡ ἡμή γῆ, sans équivoque possible, sont précisément deux hellénismes ; je ne puis que renvoyer sur ce point à l'article cité tout-à-l'heure, RA 1941 ; la forme ἐργουμένους se trouve bien sur la pierre, l. 17, tout à côté de εἰρῆω, l. 18 (cf. RA, l. l., p. 176, n. 3). A la bibliographie du « *Serment de Platées* » on ajoutera maintenant H. W. Parke, *Hermathena*, 1948, p. 106 sqq., où le texte est reproduit correctement et la mention de Thèbes commentée dans la perspective historique. [Sous le n° 204 figure également dans Tod, l. l., le serment des éphèbes, et la fausse coupe des lignes 18-19 y est reproduite : il faut écrire Ἡγεμόνη].

d'annoncer la fête prochaine. Ces théores — ou théares, comme on dit à Delphes et dans plusieurs dialectes (1), — sont accueillis, à chacune des étapes de leur voyage, par un ou plusieurs « théorodoques » ou « théarodoques » (2).

Le rôle de ces derniers consiste à s'occuper matériellement et moralement des théores, qui sont leurs hôtes, ξένοι, au sens plein et riche que ce mot avait dans l'antiquité ; ils les abritent et en partie les nourrissent (mais la cité les invitait à des repas officiels d'hospitalité, nous le savons parfois de façon explicite et ce devait être l'habitude) ; ils leur procurent ou les aident à trouver des moyens de transport pour la prochaine étape ; ils accomplissent avec eux toutes démarches propres à assurer le succès de la pieuse mission : les théores doivent en effet se présenter devant l'Assemblée des cités qu'ils visitent, ou devant les magistrats, et donner large publicité à l'ἐπαγγελία solennelle de la fête ou des fêtes auxquelles ils convient le monde grec. On sait qu'à Delphes, à partir du III<sup>e</sup> siècle avant J.-C., l'annonce des *Pythia* était accompagnée de celle des *Soteria*, destinées à commémorer la défaite miraculeuse des Galates dans l'hiver 279/8.

Comment étaient désignés les théarodoques ? Il s'agit à la fois d'une charge et d'un honneur. Sans doute la théarodoquie figure au nombre des privilèges accordés par la ville de Delphes à des étrangers qu'elle veut distinguer (προξενία, προ-

(1) Éditant une inscription d'Andros, gravée à Delphes, j'ai eu l'occasion récemment de rappeler les problèmes posés par les formes du mot et leur répartition dialectale, *Hesperia* 1949, p. 65 sq. Par une contradiction apparente, j'userai, dans le présent article, de la forme théore, parce que le mot est fréquent dans la langue littéraire, et de la forme théarodoque, parce qu'il s'agit d'un terme plus étroitement technique et qu'une forte proportion d'exemples se présente dans des textes dialectaux, avec la voyelle α.

(2) Sur les théores et les théarodoques en général on se reportera notamment à la dissertation de P. Boesch, ΘΕΩΡΟΣ (1908), et, dans le tome XXXII (1919) de la présente *Revue*, à quelques pages (192-196) très claires de Paul Foucart. En outre, l'important mémoire d'A. Plassart, *BCH* 1921 (p. 1-85), auquel je me référerai sans cesse (ci-après, p. 12 sqq.) à propos de la « grande liste » des théarodoques de Delphes, contient (p. 31-46) des vues d'ensemble et des suggestions qui sont au point de départ de la présente étude.

μαντεία, θεαροδοκία, προδικία, etc...); mais on voit dans certains cas que cette obligation était, à la *demande* de la ville, — qui en exprimait et manifestait sa reconnaissance, — *acceptée* par un étranger; le fait est mentionné dans les considérants des décrets honorifiques, parmi les mérites des bénéficiaires; ainsi dans un texte de 180/79 ou de 179/8 avant J.-C : ἐπειδὴ Διονύσιος Δηγέτ[ου Ἐλεάτας]... ἀξιωθείς τὴν θεαροδοκίαν ἀνεδέξατο τῶν Πυθίων καὶ [Σωτηρίων]... δεδόχθαι ἐπαινέσαι Διονύσιον... [καὶ εἶμεν αὐτὸν κα]ὶ ἐκγόνοϋς πρόξενον καὶ θεαροδόκον. En publiant ce décret, *BCH* 1944/5, p. 102 (1), j'ai essayé de marquer la différence pratique, plutôt que hiérarchique, qui sépare la proxénie de la théarodoquie. D'ailleurs, je suis persuadé que dans beaucoup de petites villes, s'il y avait un proxène de Delphes, il était aussi, de fait, théarodoque. Ou encore c'est parfois la ville visitée qui se chargeait, collectivement, d'accueillir et d'aider le théore (exemple, *BCH* 1921, p. 20, col. III, l. 138 — col. V, l. 27, ἐν Κυφαίραι ἀ πόλις).

A trois reprises connues de nous, les Delphiens ont éprouvé le besoin de faire graver dans le sanctuaire d'Apollon, par ordre géographique, des listes de théarodoques. Quel était le but de cet affichage? Je ne pense pas — et sur ce point, je me séparerai d'André Plassart, *l. l.*, p. 33 — qu'il s'agisse essentiellement « d'éviter de longues recherches aux citoyens partant pour l'étranger »; les documents consultés par les théores avant leur départ n'étaient pas ceux qui nous ont été conservés: les archives de la ville devaient contenir, sous une forme plus maniable, des listes constamment entretenues et mises à jour. Les textes gravés répondaient à une autre intention: il n'y a pas d'honneurs sans publicité, et la satisfaction du devoir accompli, si agréable qu'elle puisse être, se marie volontiers à celles de l'amour-propre; ce devait être un plaisir bien doux, pour le théarodoque — qui sacrifiait son temps et

(1) Aux exemples cités là, je serais tenté d'ajouter le décret *FD* III 1, 271 (milieu du I<sup>er</sup> siècle) en restituant: ἐπεὶ Ἰσίδωρος ..... τὴν θεαροδοκίαν ἀναδέξ[αμενος]; cf. ci-après, p. 29.

sa peine, quelque argent aussi, à accueillir de son mieux les théores — que de voir ou de savoir son nom gravé dans le sanctuaire d'Apollon Pythien. L'intérêt du dieu, de l'amphictionie, de la ville n'était certes pas de méconnaître une vanité aussi légitime, et qui servait si heureusement leur propagande. Certains caractères des listes gravées s'expliquent au mieux si l'on admet qu'elles sont secondes, et non pas originales; la vraie liste est dans les archives; le texte du lapicide est gravé selon l'ordre géographique, certes, mais sans rigueur; il ne propose pas un itinéraire, au sens propre. Sans doute, on a essayé de le tenir à jour, mais l'entreprise était irréalisable sur la pierre, et plus les additions se multiplient, plus la belle ordonnance de la première gravure subit d'accrocs. Bref, il ne faut pas se représenter les théores comme consultant les pierres que nous déchiffrons; qu'elles pussent parfois permettre un contrôle ou une vérification, c'est probable, mais elles étaient là surtout pour la plus grande gloire des amis dévoués de la cité et pour l'édification des pèlerins, dont elles éveillaient et stimulaient le zèle.

Nous parlerons successivement des trois listes conservées, en suivant l'ordre chronologique: liste du v<sup>e</sup> siècle, « grande liste », liste du milieu du n<sup>e</sup> siècle avant J.-C.

\*  
\*  
\*

#### *La liste du v<sup>e</sup> siècle (cippe).*

La première n'a été, comme il arrive souvent à Delphes, publiée que par H. Pomtow, *Klio* XV (1918), p. 1, n<sup>o</sup> 33 et *SIG<sup>3</sup>* 90 (1). Elle est gravée sur un cippe, qui porte le numéro d'inventaire 3134, et l'on est fondé à la considérer, par analogie avec les deux suivantes dont la nature n'est pas contestable, comme une liste de théarodoques. Nous ne donnerons

(1) La *Sylloge* renvoie à *Klio* XIV (1914), p. 393, n<sup>o</sup> 33 (indication analogue dans *BCH* 1921, p. 33, n. 2); en fait les n<sup>os</sup> 33 et suivants des *Delphische Neufunde* de Pomtow n'ont paru que dans le tome XV (1918) de *Klio*.

pas ici une description du marbre (1); on voit par la photographie de la planche I qu'il a été retaillé à gauche, qu'il est brisé au sommet et qu'il n'est gravé que sur une partie de sa hauteur (2). *Stoichèdon* strict, sauf pour les deux dernières lignes.

Quelle est la date de ce texte? Je n'en analyserai pas longuement l'écriture; l'O est pointé; le P est muni d'un appendice sous la boucle semi-circulaire; le triangle du Δ présente à gauche une haste rigoureusement verticale; le φ est un O pointé et barré d'un diamètre dans l'axe vertical, le θ un O pointé avec une croix inscrite; ponctuation dans l'intervalle des files avant chaque ville (3 points l'un au-dessous de l'autre). Pomtow le situe entre 420 et 400; mais je serais porté à ouvrir un peu plus le compas; nous sommes très ignorants en paléographie, pour ces époques hautes, sauf à Athènes (3).

Qu'il s'agisse bien d'une liste de théarodoques, les lectures nouvelles que je propose tendent à le confirmer. Le plus simple est de reproduire d'abord le texte de la *Sylloge* et de *Klio* (4):

(1) Il y a trace, dit Pomtow, de quelques lettres sur la face symétrique, le cippe était donc opisthographe; et peut-être était-il gravé également sur le côté gauche, qui a disparu; le côté droit est anépigraphé. Nous donnerons ailleurs une description détaillée et des dessins. L'histoire de la pierre, qui avait été aperçue au XIX<sup>e</sup> siècle par plusieurs voyageurs, alors qu'elle était encadrée dans un mur de l'église de Chryso, et qui a été transportée au Musée de Delphes en 1895, est résumée par Pomtow, *Klio*, I. I.

(2) Hauteur moyenne des lettres 0 m. 014; interl. moyen 0 m. 002. Ces chiffres ne valent pas pour les deux dernières lignes, 16 et 17 (0 m. 016 env.; intervalle entre l. 15 et l. 16: 0 m. 008; entre l. 16 et l. 17: 0 m. 01).

(3) Le premier texte delphique à peu près exactement daté remonte à 370 environ avant J.-C.: c'est le devis (quelques fragments conservés) de reconstruction du temple d'Apollon, *FD* III 5, 88. Il est nettement postérieur au nôtre. Autres termes de comparaison, non exactement datés: inscription du stade, pélanos des Phasélites, cippe d'Andros (tous trois reproduits *Hesperia* 1949, pl. 1); cippe des Labyades (reproduit *BCH* 1895, pl. XXI-XXIV).

(4) Sans tenir compte de quelques divergences de détail (fautes d'impression?) entre les deux publications.

	έν Βάλλαι[ς το]-	10	ος · έν ηαλέ[οις]
2	ι Ξενοτέλ[ος · έ]-		Μέλις · έν ηε[λί]-
	ν Φάραι Λα[.ι]	12	και Θεόπομ[πο]-
4	[δ]αι · έν Βοία[ις]		ς · έλ Λεβαδέ[αι]
	'Αναξίλας · έ[ν Μ]-	14	Πάσιχος κα[ι τ]-
6	εθυδρίοι Δ[αμ]-		οι παῖδες
	οτέλεος πκ[ιδ]-	16	[Κλ]ειτοφῶν [έν]
8	ες · έν Τορθυ[νέ]-		[Αθ]άναις
	οι Θρασύβο[υλ]-		

Remarquons d'abord que Pomtow s'est trompé dans la disposition des lignes, et que le côté droit, perpendiculaire à la face qu'il publie, est conservé; c'est à gauche que la pierre est mutilée. Voici comment je lis le texte :

	[. . έ] ν Β α λ λ α ι [τ]-
2	[ί ο] ι Ξ ε ν ο τ έ λ [ε]-
	[ς · έ] ν Φ ά ρ α ι Λ α [·]-
4	[. . .] α ι · έν Κ ο ί λ -
	[α ι] 'Α ν α ξ ί λ α ς · έ -
6	[ν Μ] ε θ υ δ ρ ί ο ι Δ -
	[α μ] ο τ έ λ ε ο ς π α -
8	[ι δ] ε ς · έν Τ ο ρ θ υ -
	[ν έ] ο ι Θ ρ α σ ύ β ο -
10	[υ λ] ο ς · έν η α λ έ ο -
	[ι ς] Μ έ λ ι ς · έν η ε -
12	[ρ α] ί α ι Θ ε ό π ο μ -
	[π ο] ς · έ λ Λ ε β α δ έ -
14	[α ι] Π ά σ ι χ ο ς κ α -
	[ι τ] ο ι π α ῖ δ ε ς
16	[Κ λ] ε ι τ ο φ ῶ ν
	[Α θ] α ν α ῖ ς

Outre trois points l'un au-dessous de l'autre avant chaque rubrique commençant par έν, il y a deux points, ligne 7, entre ς et π; l. 6, un point en haut de la ligne, entre les deux dernières lettres, continue la file des trois points normaux de la ligne 5.

Au début du texte Pomtow se croit en Macédoine : « Βάλλα,

πόλις Μακεδονίας, . . . Θεαγένης Μακεδονικοῖς (*Fr.HG* IV 509, 3) ». Il nous promènera ainsi de Macédoine en Achaïe, puis en Doride de Grèce centrale, puis en Arcadie, puis en Achaïe Phthiotide, etc... ; et c'est pourquoi il a éprouvé le besoin de rassurer le lecteur : « *de catalogo thearodocorum ne dubitaveris, quamvis ordo geographicus neglectus sit* ». Or sa lecture (1) et sa restitution sont également inadmissibles ; non pas que le pluriel Βάλλαι (pour Βάλλα) soit rédhibitoire : de tels flottements dans la forme sont fréquents pour les noms géographiques, lorsqu'il s'agit de villes obscures. Mais le génitif contracté Ξενοτέλ[ος] est incorrect, dans ce texte dialectal, à pareille époque. Et surtout la dernière lettre visible, ligne 1, ne peut pas être un *ióta* ; le *stoichèdon* de notre document est très régulier et l'*ióta* est toujours gravé dans l'axe des files ; ici la haste verticale est à gauche, et je crois même voir un reste de la barre oblique du Ν. Je n'hésite pas à restituer ἐν Βάλλαν[τίο]ι et à retrouver dans cette forme la ville de *Pallantion*, en Arcadie ; nous sommes dans le Péloponnèse et nous n'en sortirons plus, jusqu'à la mention de *Lébadée*.

Plutarque dit que les Delphiens prononcent β pour π : « Τῷ β χρωῶνται οἱ Δελφοὶ ἀντὶ τοῦ π· καὶ γὰρ τὸ πατεῖν βατεῖν καὶ τὸ πικρὸν βικρὸν καλοῦσιν· ἐστὶν οὖν Πύσιος ὁ Βύσιος, ἐν ᾧ πυστιῶνται καὶ πυνθάνονται τοῦ θεοῦ » (*Moralia* 292 E = *Quaest. gr.* 9). E. Rüsçh, *Gramm. der delph. Inschr.* I (1914), p. 187, commente : « Die Inschriften bestätigen diese Notiz nicht ; es kommen keine speziell delphischen Formen vor, die für einem regelmässigen Übergang von β in π und umgekehrt sprächen. Also tritt in Plutarchs Worten nur das Bestreben zutage, die Etymologie des Monatsnamen Βύσιος auf πεύθομαι zurückzuführen ». Mais sommes-nous fondés à repousser ainsi le témoignage de Plutarque ? L'étymologie de Βύσιος est une chose, la pratique constatée et transmise par Plutarque en est une autre. La graphie des inscriptions ne révèle pas toujours la

(1) La fausse leçon Βάλλα ou Βάλλαι a été reproduite notamment par Kahrstedt, *AJPh*, 1936, p. 425, n. 1.



prononciation courante. On trouve d'ailleurs à Delphes (comme dans le reste du phocidien) βρυτανεῖον, *FD* III 4, 56 (décret du 1<sup>er</sup> siècle avant J.-C., publié après le livre de Rüsç), exemple intéressant et probant parce qu'il se présente dans un texte très négligemment gravé, par un demi-illettré (1). Dans le cas particulier de la liste, l'existence d'un mot βαλλάντιον, familier aux oreilles grecques, a pu contribuer à l'erreur du lapicide delphique ; erreur qui serait mal concevable (2) à *Pallantion* même, où l'étymologie par Πάλλας (génitif Πάλλαντος, fils de Lykaon), associée à toute une série de traditions légendaires, devait être vivante (3).

Ligne 3, s'agit-il bien de Φάρα (ou Φάρα), la ville d'Achaïe ? Ou de quelque bourgade homonyme d'Arcadie ? C'est une famille locale qui semble chargée de la théarodoquie (4). — Ligne 4, Pomtow : « Βοῖα. [sic !] non est urbs Laconica, sed eadem ac Boion Doridis ». Le K est sûr ; plus d'une bourgade a dû s'appeler Κοῖλα (ou Κοῖλον) ; il n'y a aucune raison de ne pas admettre que nous sommes toujours en Arcadie, ou du moins dans le Péloponnèse. — Ligne 5, pour *Methydrion*, cf. Chr. Callmer, *Studien zur Gesch. Arkadiens*, Lund 1943, p. 11. — Ligne 8, pour Τορθύνειον, cf. A. Plassart *BCH* 1921, p. 50, n. 5, E. Meyer, *Pelop. Wanderungen* [1939], pp. 35-38, et Chr. Callmer, *l. l.*, p. 14.

Ligne 10, ἐν χαλίο[ις]. On lit dans la « grande liste » *BCH* 1921, col. II, l. 145, parmi des additions très diverses, mais toutes relatives à la théorie « de Béotie et du Péloponnèse » :

(1) Sur le problème phonétique, et pour d'autres exemples du passage de la labiale sourde à la labiale sonore en phocidien et dans d'autres dialectes, cf., outre Rüsç, *l. l.*, p. 187-188, E. Schwyzer, *Gr. Gr.* I, p. 207 (avec bibliographie).

(2) Il existe un exemple d'alternance Π-B à l'initiale pour un nom de lieu arcadien, mais il n'est attesté que par la comparaison entre Pausanias (Πρωταχίδας VIII 45, 1) et Étienne de Byzance (s. v. Βρωταχίδα).

(3) Rappelons que des fouilles ont été entreprises, il y a quelques années, sur le site de Pallantion par des archéologues italiens, cf. *BCH* 1940/41, p. 241 ; G. Libertini, *ASAA*, I-II, N. S. (1939-1940), 225-230 ; M. Guarducci, *ibid.* III-V, N. S. (1941-1943) [daté 1948], 141-151 (décret d'Argos trouvé à Pallantion).

(4) Sur estampage il m'est arrivé de croire à un β ou à un ρ pour la sixième lettre du nom. Mais ce doit être une illusion : c'est un δ que l'on attend.



Liste du Ve s. av. J.-C. (cippe de marbre).



Estampage d'un fragment de la « grande liste »  
(stèle de calcaire).

Listes delphiques de théarodoques.

ἐν Ἀλι, le nom du théarodoque étant Τηρεὺς Θράσωνος; d'autre part, dans la liste des proxènes de Cleitor, *IG V 2*, 368, l. 55, on retrouve un Θράσων Τηρέος Αλειος; J. Baunack, *GDI II* p. 756, qui a fait le premier ce rapprochement et interprété correctement les trois signes qui composent Ἀλι (avant lui on lisait Λαι), conclut qu'il s'agit dans les deux cas d'Éléens et que ἸΑλι égale ἸΗλιδι. Cependant, « comme l'observe Nikitsky, [cette] équivalence n'est nullement assurée » (A. Plassart, *l. l.*, p. 51, n. 4), quoiqu'elle reste bien séduisante (confusion, une fois de plus, ou parallélisme des deux thèmes en ι- et en ιδ-). Rien n'est résolu par notre texte, au contraire; il inviterait plutôt à multiplier les hypothèses. Il y a une ville arcadienne ἸΑλέα (1); il y a près de Cleitor un lieu dit ἸΑλοῦς (cf. E. Meyer, *l. l.*, p. 75 sqq., et pl. V). Dans quelle mesure l'aspiration de la liste delphique est-elle correcte? On sait que l'*épiclesis* de l'Athéna de Tégée présente une fois au moins l'esprit rude: χαλέαι (au datif, Cauet-Schwyzler 650 = *IG V 2*, 75). Le Βαλλάν[τιον] de la ligne 1 nous a donné un exemple de déformation delphique pour un nom arcadien. Il n'est pas absurde de supposer que le lapicide ait pu graver χα- pour Φα-; alors ces (H)éléens ne seraient autres que les Éléens d'Élide. Si, comme il est tout de même plus raisonnable de l'admettre, l'aspiration est exacte, on peut envisager de grouper ces ἸΑλεῖοι soit avec le ἐν Ἀλι de la « grande liste » (qui n'aurait alors plus rien à voir avec l'Élide), soit avec ἸΑλοῦς. De toute façon, quand on rencontrera dans le Péloponnèse un personnage nommé Αλειος (ancien ethnique devenu nom), comme le théarodoque ἸΑγης (ou ἸΑγης?) Αλειου de la « grande liste » delphique (pour Cleitor), on ne saura plus quel esprit lui donner: Éléen ou ἸΑλεῖος? (2).

Lignes 11-12: la première lettre visible de la ligne 12 est sûrement un *iota*; dès lors la restitution est aisée. Nous sommes

(1) Cf. *IG V 2*, p. 74; E. Meyer, *l. l.*, p. 19-28.

(2) Et, bien entendu, la même question se pose pour l'ethnique Αλειος, par exemple dans la liste des proxènes de Cleitor (*IG V 2*, 368), etc...

toujours en Arcadie (sur Héraia, voir Meyer, *l. l.*, et Callmer, *l. l.*). Le nom Théopompos était connu déjà à Héraia (*IG V 2, 1, l. 60 = SIG<sup>3</sup> 183*; date : 362/1).

Ligne 13, nous n'avons pas de raison suffisante pour écarter la ville de Béotie (1); dans la « grande liste » il y a une même théorie pour « la Béotie et le Péloponnèse »; le lapicide a pu réparer ici une omission commise au début de la colonne.

Les lignes 16-17 forment une addition postérieure, gravée dans une écriture toute différente. On a vu ce que Pomtow restituait; voici son commentaire : « *Illis temporibus unus tantum Clitophon Athenis fuisse traditur, discipulus Socratis, persona dialogi [Plato] Clitoph. 406* ». [Κλ]ειτοφῶν — je parle du nom, je ne parle pas du personnage — est en effet la seule restitution possible et elle concorde exactement avec l'alignement du texte plus ancien. Nous ignorons, il est vrai, la largeur primitive de la pierre; mais, à supposer — ce qui est invraisemblable, car dans ce genre de cippes les lapicides utilisent toute la largeur — qu'il y ait eu à gauche quelque marge, on ne voit pas pourquoi le nouveau graveur aurait quitté l'alignement à la ligne 17, alors qu'il avait encore de l'espace à droite. Même remarque pour la ligne suivante; il n'y a pas de place pour restituer [ἐν Ἀθ]ῆναις, ni d'ailleurs la moindre lettre après [ἐν]; écrira-t-on [ἐν] \*Αναις? Mais de toute façon le nom de lieu devrait *précéder* le nom du théarodoque, et non le *suivre*. D'où mon hypothèse : vingt, trente ou quarante ans après la gravure de la liste (lignes 1-15) on aurait ajouté le nom des enfants de Πάσιχος, mentionnés à la ligne 15 par le collectif τοὶ παῖδες; Clitophon serait le fils de Pasichos, et Athénaïs la fille. Il y a plusieurs cas de femmes théarodoques dans la « grande liste » (A. Plassart, *l. l.*, p. 46); mais jamais une femme n'est *seule* théarodoque; et notre texte, si je l'ai correctement restitué, n'échappe pas à la règle. Il n'est question, on le voit, ni d'Athènes ni du disciple de Socrate.

(1) Seule connue de ce nom (pour un site quasi-homonyme en domaine étolien, cf. M. Feyel, *Polybe et l'histoire de la Béotie*, 1942, p. 175).

La liste nous livre donc en tout 8 noms de villes ou villages : la moitié (Βαλλάντιον, Μεθύδριον, Τορθύνεον, Ἡραία) sont sûrement arcadiens ; un autre, Φάρα, est probablement achéen ; Κοίλ[α] ne se prête à aucun rapprochement précis ; les Ἀλεῖοι restent énigmatiques. Dans la mesure donc où une identification est possible, il y a groupement géographique, en Arcadie, à quoi il faut peut-être ajouter l'Élide et l'Achaïe ; bref tous ces lieux se situent dans le Péloponnèse, dans une partie du Péloponnèse, à l'exclusion de l'Argolide et du Sud, sans qu'il s'agisse d'un itinéraire. Quant à Lébadée, ce doit être un repentir.

Puisque nous sommes en Arcadie, je voudrais signaler une correction indispensable à un décret de Delphes (FD III 4, 20), qui renouvelle la théarodoquie d'Arcadiens de T(h)elphousa et dont nous reparlerons plus loin (cf. p. 23). Les noms, à la ligne 1 du texte, sont difficiles à déchiffrer et G. Colin est le premier à avoir proposé une lecture consistante ; ces bénéficiaires seraient, au datif :

Ἄγιφιλέαι, [...]όπω[ι Ε]ύραίου Θελφουσίως (1).

Laissons de côté le patronymique (2), et le dernier nom (on aimerait pouvoir restituer 4 lettres avant -οπος : [Εὔτρ]οπος, [\*Εκπρ]οπος ou lire -ωπος : [Μέτ]ωπος, toutes hypothèses à vérifier). Mais, avant cela, il faut couper :

\*Ἄγι (ou \*Ἄγι ?), Φιλέαι.

\*Ἄγιφιλέας est un monstre. Et une fois de plus on a ici méconnu un nom masculin en -ις, -ιος. Il y aurait le plus grand intérêt à grouper et à étudier les exemples — en tenant compte aussi de leur répartition géographique — de noms masculins et féminins en -ις (cf. Μέλις, dans la liste étudiée ci-dessus, l. 12), et leur déclinaison, en -ιος ou -ιδος. Dans la dédicace de Sicyone republiée par A. K. Orlandos, Ἑλληνικά X (1937/8), p. 15-17, et étudiée par M. Lejeune, REA 1943, p. 189, le second

(1) Cf. Flacelière, *Ait. à Delphes* (1937), p. 482 : « Ἄγιφιλέας, ...οπο[ς Ε]ύραίου Θελφούσιοι ». Avant même la lecture de Colin, on a toujours admis qu'il y avait deux bénéficiaires (A. Plassart, *l. l.*, p. 41).

(2) Restitution mal assurée.

nom de la ligne 1 est, à mon sens, un génitif; il n'y a qu'un dédicant, qui s'appelle [Ἄρ]ιστόμ[α]χος Ἀγάθιος, Aristomachos, fils d'Agathis (nom masculin). Dans la proxénie du roi de Sparte Areus (*SIG<sup>3</sup> 430*, cité par R. Flacelière, *Ait. à Delphes*, p. 457, n° 43), lire Χιλωνίδος le nom de la reine, sa mère, et non Χιλώνιος (4).

\*  
\*\*

*La « grande liste » (stèle de calcaire).*

En donnant dès 1921 une édition revue, enrichie de nouveaux fragments et d'un abondant commentaire, de la « grande liste » (2) des théarodoques, avec de précieux indices, A. Plassart a permis aux épigraphistes de proposer, au hasard de leurs rencontres et de leurs recherches, quelques corrections et suggestions. Je lui en soumetts à mon tour deux ou trois.

Parmi les noms de villes, [ἐ]ν Σ[αί]δ[η]νοῖς, page 7, col. I D (a) l. 1, ne paraît plus pouvoir être retenu. Le nom des Σαιδηνοί que l'on avait cru retrouver dans un décret delphique (*GDI 2639*) résulte d'une fausse coupure et lecture (cf. *FD III 4, 28*, texte amélioré *BCH 1940/1*, p. 97); il n'y a point de village de ce nom, mais seulement une montagne, Σαιδηνή. D'ailleurs, il n'y a place que pour une lettre entre Σ et δ (voir le facsimilé et la photographie de l'estampage dans Nikitsky, *Die geogr. Liste*, 1902) (3); je propose : ἐν (4) Σ[αί]δ[η]νούσαι : il s'agirait de la bourgade située, d'après les études les plus récentes, au Nord de la presqu'île d'Érythrées, sur le détroit,

(1) Cf. E. Bourguet, *RA* 1914 I, p. 420 et 1918 I, p. 239; malheureusement Bourguet a toujours gardé l'habitude de mettre entre parenthèses les lettres incomplètes ou douteuses, au lieu de les pointer; de là toutes sortes de confusions.

(2) J'ai choisi cette qualification pour éviter de préciser la date : on verra plus loin mes raisons. — Je tiens à redire ici combien les notes critiques et le commentaire géographique de l'édition procurée par A. Plassart m'ont facilité la tâche.

(3) Baunack, *GDI 2580*, p. 763, indique à tort place pour trois signes entre la préposition ἐν et la lettre triangulaire.

(4) Nikitsky a encore vu l'ς.

en face de Phocée (1). Pour cette partie de la liste, cf. d'ailleurs ci-après, p. 19.

Parmi les noms de personnes, je conjecture, à Chéronée (col. II, l. 21), *Θοίναρχος*; l'éditeur a copié *ΛΟΙΝΑΡΧΟΣ*, et ajoute : « la première lettre est douteuse » (2); or, il est très fréquent qu'une lettre ronde dont la partie inférieure est rendue confuse par l'usure soit prise pour une lettre triangulaire. — Col. II, l. 35, je ne vois pas d'autre restitution possible que [Τι]μάνορος (3). — Col. V D, l. 17, Nikitsky indique 12 lettres entre [έν] et *τιος*; je propose (*BCH* 1949, fasc. 1) de restituer [έν Μαγνησί]αι [Λεόν]τιος Νεοπτολέμου. Pour la col. I, l. 61, 74 et l. 75, cf. ci-après (4).

Mais ce ne sont que des vétilles. Je voudrais m'arrêter plus longuement au nouveau fragment, découvert en décembre 1936. Il a revu le jour — avec d'autres textes, encore inédits — grâce à la démolition de la maison du docteur Franco qui constituait le dernier vestige de l'ancien village (cf. *Chronique des Fouilles*, *BCH* 1937, p. 457). Il est facile de repérer la place du nouvel élément (inv. 6165) en se reportant au dessin recomposé de la stèle, *BCH* 1921, p. 2; il s'insère à l'extrémité gauche sous le groupe formé par les numéros d'inventaire 2540, 1893 et 986 [*F, G, C* sur le dessin; *C* doit être remonté (5)], à gauche du fragment le plus gros, inv. 3654

(1) Cf. Meritt, Wade-Gery and McGregor, *Ath. trib. lists* I (1939), p. 486.

(2) Il propose *Ἄθ(ή)ναρχος*, non sans réserve (voir l'*index*). Le nom *Θοίναρχος* est attesté en Béotie.

(3) En revanche, dans un petit nombre de cas, des restitutions insérées dans le texte et dans l'*index* ne doivent être tenues que pour une possibilité parmi d'autres (Col. III, 8 : *Ἐπηρ[ατο...]*; ou *[ατο...]*? Col. IV, 41 : *[Πολ]υμήδεος*; mais [*Ἄστ, Ε, Εύθ, Εύρ, Θε, Κλε*] ne doivent pas être exclus; la coupe non-syllabique surprend d'ailleurs). On sait avec quelle facilité les crochets de restitution disparaissent ensuite dans les répertoires et lexiques.

(4) Col. IV 75, A. Plassart écrit *έν Θεσσατίας Ἄνν-*, et ce début de nom est reproduit dans l'*index*, p. 73. Le second *ν* résulte d'un *lapsus* de copie (il n'a pas été vu par les éditeurs antérieurs, et la pierre est cassée après *Av*). La forme *Avν* faisait d'ailleurs difficulté. *Ἄν* est un début trop fréquent pour qu'il y ait lieu de rapprocher l' *Ἄνδρων* et l'*Ἀνδρόνικος*, Thestiens, de *IG<sup>2</sup> IX*, 96, l. 4.

(5) Comme le prouve l'ordre géographique attesté par le fragment nouveau inv. 6165. Je n'ai pas étudié la disposition matérielle exacte (raccord?) des fragments 1893 + 986 + 6165, cf. ci-après.

[I sur le dessin], auquel il se raccorde matériellement ; il est gravé sur la face et sur la tranche gauche. Le texte de cette dernière s'insère dans la colonne V d'A. Plassart ; toujours inédit, il n'apporte pas de nouveautés importantes. Au contraire le texte de la face a été publié par L. Robert, *BCH* 1946, p. 511-523, avec un commentaire détaillé de géographie historique ; il contient la partie gauche des lignes 58 à 75 de la colonne I (nouveau fragment, ligne 1 = col. I, l. 58, etc...).

C'est surtout sur les dernières lignes de la colonne ainsi complétée — si l'on peut employer ce mot pour un texte encore largement lacunaire — que je voudrais revenir. Voici le texte de *BCH* 1946, p. 512 :

Inv. 6165, l. 15 = col. I 72 [έν Κο]λοφῶνι Κ[α]υστρολόχος  
 » 16 » 73 [vac. καὶ ? Κράτης Φιλίστης  
 » 17 » 74 [έν Διὸς Ἴ]ερῶι [Καλ]λίμαχος Πράο[χ]ος  
 » 18 » 75 [έν .....] Π[ο]σῆς καὶ Τιμέας Οἰκείου(?)

La cassure entre les deux fragments (le nouveau à gauche, le fragment connu depuis 1921 à droite) passe à chaque ligne par le nom du premier théarodoque.

Une première remarque s'impose ; Οἰκείου, ligne 18, n'est pas vraisemblable (1) ; la correction est obvie (2) : il faut lire οἱ (Ἴ)κείου, le nom des deux frères étant repris par οἱ (3). D'ailleurs, une vérification que j'ai pu faire sur la pierre

(1) A. Plassart tire de cette forme un nominatif Οἰκείας, *BCH* 1921, p. 82 ; L. Robert écrit, *BCH* 1946, p. 513 : « Je ne connais pas le nom Οἰκείος. On songerait volontiers à détacher Ἴκείου ; mais l'article ὁ n'a rien à faire ici et n'est jamais employé dans la liste ; d'ailleurs Ποσῆς et Τιμέας semblent frères, détacher un οἱ donnerait un nom étrange ».

(2) Je l'avais notée depuis longtemps sur mon exemplaire du *Bulletin*, avec quelques autres, à vérifier, et l'ai communiquée à L. Robert dès que j'ai connu sa publication du fragment.

(3) La reprise de deux noms fraternels par οἱ avant le patronymique est pratique courante, à Delphes ( au n<sup>e</sup> siècle, notamment) et ailleurs ; on comparera dans la liste même, col. IV, ll. 78-80, la formule singulièrement longue έν Λαοδικείαι - - - [Φιλωνί]δας Φιλωνίδας καὶ ὁ ἀ[δελφὸς (αὐτοῦ) ?] Δικαίπρχος Φιλωνί[δα]. Dans le reste de la liste le nom des frères (mais qui est frère, et qui ne l'est pas ? cf. ci-après, p. 25 sq., n. 4) n'est pas relié par καὶ, et il n'y a pas d'article avant le patronymique ; seule exception : col. I, l. 129, [- - -]ωνιος καὶ Ἄνυτος [env. 12 l.]ος (peut-être [οἱ 10 l.]ος).



en 1948 m'a permis de lire οἱ Ἰκεσίου, et l'estampage n'est pas moins décisif.

Ligne 16, [x]αί? Κράτης. L'éditeur a bien senti la difficulté : « ordinairement les noms des théarodoques, lorsqu'ils sont plusieurs dans la même ville, sont juxtaposés. Mais précisément la ligne 18 nous offre un exemple certain de καί ». On vient de voir que le cas de la ligne 18 est différent; d'ailleurs fera-t-on de Φιλίστης un génitif (symétrique du pseudo-Οἰκεσίου)? Ce ne pourrait être qu'un génitif féminin; Φιλίστης doit être un nom d'homme (le nom est connu), au nominatif (c'est l'interprétation d'A. Plassart, *l. l.*, p. 84). Alors pourquoi un καί entre les deux premiers noms seuls (Φιλίστης n'est pas, notons-le, une addition)? La combinaison est inadmissible. On pourrait, en désespoir de cause, reprendre une hypothèse que l'éditeur présente, mais pour l'écarter : « On songe d'abord à un nom de ville : ἐν ...αι. On peut penser à ...ἐν Αἴραι, petite ville voisine de Téos »; la difficulté géographique qu'il signale ensuite se trouverait partiellement éliminée, avec notre lecture de la ligne 17, qui fait disparaître la mention de *Dios Hiéron*. Pourtant je ne retiendrai pas la restitution [ἐν Αιρ]αι (esprit et accent incertains) (1); en effet, il est impossible de lire un ρ là où on l'attendrait, et la surface de la pierre est suffisamment conservée, près de la cassure, pour qu'une partie au moins de la boucle dût être apparente; en fait, l'A même n'est pas sûr et peut n'être qu'un Λ (2); je pense que l'on doit lire [Καλ]λικρατ[---], et peut-être même [Κα]λλικρατ[---]. Le nom commence alors, très convenablement d'après les habitudes de la liste, à la hauteur de la 3<sup>e</sup> lettre à partir du début de la ligne; il était trop long pour trouver place à la fin de la ligne 15, et il a été reporté au début de la ligne suivante. D'ailleurs, ce n'est pas

(1) Que la forme courante soit le pluriel (donc on attend ἐν Αιραις) ne constituerait pas une objection véritable : cf. L. Robert, *l. l.*, p. 512, n. 1, et ci-dessus, p. 7.

(2) Ces remarques, comme toutes celles qui suivent, ont été faites sur estampage de inv. 6165, exécuté en 1948 et reproduit ici, pl. I; elles n'ont été contrôlées que partiellement sur la pierre, faute de temps.

un nominatif ; la lettre qui suit le τ peut être E aussi bien que H, d'après les traces visibles, et la partie droite de la lettre manque entièrement ; il y a place ensuite pour une lettre dans la cassure, exactement comme aux lignes précédentes ; on écrira donc [Κα]λλικράτ[ε]ς ; il y a deux théarodoques, et le patronymique du premier est seul indiqué.

Passons à la ligne 17. Le complément [ἐν Διὸς Ἴερῶι, séduisant certes et rendu tel plus encore par les commentaires de l'éditeur, ne peut être retenu. D'abord, il n'y a pas place dans la lacune initiale pour cinq lettres après ἐν ; sans doute le groupe restitué comporte deux *idias*, mais ce sont trois lettres que l'on attend, d'après la disposition de toutes les autres lignes ; la gravure est très soignée, très régulière, de ligne en ligne, et à l'intérieur de chaque ligne (voir la photographie de l'estampage, pl. I). En outre, je ne puis lire le ρ, pointé avec raison par l'éditeur ; je vois une lettre triangulaire (1), Λ ou Δ. Épigraphiquement [ἐν Δεβ]έδωι serait une solution satisfaisante ; il y faut, semble-t-il, provisoirement renoncer, à la fois parce que Lébédos, à l'époque où a été gravée la liste, s'appelle Ptolémaïs et parce que Lébédos-Ptolémaïs est nommée à la ligne 11, comme l'a démontré l'éditeur. Je n'ai pas trouvé la solution de ce problème, que je remets à de plus habiles (2). Ensuite il faut lire Ἀλκίμαχος.

(1) Lecture sur estampage et lecture directe concordent. Je ne puis toutefois les garantir absolument ; ci-après, n. 2.

(2) J'ai essayé en vain de maintenir, par quelque biais, la mention de Διὸς Ἴερόν. On ne peut tirer argument de ce que l'ethnique a parfois la forme Διοσερῖται (dans les listes attiques de tribut) pour écrire [ἐν Διοσ]ερῶι ; l'ethnique forme un tout, un *composé* ; le nom de la ville reste la *juxtaposition* de deux éléments : cf. Μεγάλη πόλις et Μεγαλοπολίτης ; etc... D'ailleurs la difficulté créée par le ρ subsisterait ; et il n'y a guère place pour 4 lettres, même avec un *idia*, après [ἐν] : on voit à gauche de l'ε qu'un intervalle normal est resté libre de gravure, aucune lettre ne venait se presser contre lui. Parmi les noms de la région, je n'en ai pas trouvé qui convienne aux données de la pierre. Après la remarque que j'ai faite ci-dessus, p. 13, il va de soi que théoriquement une lettre θ ou φ n'est pas exclue à la 5<sup>e</sup> place. C'est pourquoi j'écris seulement : [ἐν ...]ε[.]ωι.

Mais enfin, devant la pierre et sur estampage, j'ai noté une lettre triangulaire, et malgré les doutes qui me viennent au moment où j'écris, loin de

A la ligne 18, « il se peut », dit l'éditeur, « qu'on ait à

Delphes, il faut se demander si l'on ne pourrait pas maintenir [ἐν Λεβ]έδωι. Par exemple en supposant une erreur de rédaction ; la même ville aurait été introduite dans la liste sous des noms différents, et les deux rubriques *Ptolémaïs* et *Lébédos* représenteraient deux « fiches », dont l'une, périmée, aurait été maintenue par inadvertance. Cependant cette tentative d'explication est extrêmement invraisemblable ; rien ne permet d'attribuer à la chancellerie delphique une telle négligence (malgré le « saloppes Verfahren » dont l'accusait, en une autre occasion, Richard Laqueur) ; cette partie de la colonne forme d'ailleurs un tout, sans additions autres que celles qui sont signalées dans les *Notes critiques*, ci-dessous p. 18. En revanche, deux autres possibilités subsistent. D'abord la liste, on le verra, est plus ancienne qu'on n'avait cru et peut remonter à une époque où Lébédos n'avait pas encore subi de « métonomase » ; en fait, nous ne savons pas à quel moment Lébédos devient Ptolémaïs ; ce fut peut-être seulement sous le règne de Ptolémée Evergète (246-221) et fort avant dans ce règne ; dans ce cas la Ptolémaïs de la ligne 11 serait une ville quelconque, une fondation jusqu'ici inconnue des Ptolémées dans la région, fondation inconnue ou méconnue, comme l'était le village de τὰ Ὀρόαννα jusqu'à la découverte de notre fragment (sur les diverses Ptolémaïs, cf. L. Robert, *l. l.*, pp. 516-519 et *Hellenica* VII, 1949, p. 188 sqq.). Ou encore, on pourrait soutenir que Lébédos ne s'est jamais appelée Ptolémaïs. Sur quoi se fonde l'assimilation ? Inutile de reproduire ici l'exposé minutieux par lequel L. Robert fait l'historique de cette découverte ; il y a d'une part la ressemblance entre les types monétaires des deux villes et, d'autre part, la mention Πτολεμαίεις οἱ πρότερον καλούμενοι Λεβέδιοι dans une liste de cités d'Asie Mineure qui acceptent les *Leucophryéna* fondées par Magnésie du Méandre (*Inscr. Magn.*, n° 53, l. 79). Or quel est le sens exact de cette expression ? Elle est étrange ; le rappel du vieux nom, à côté du nouveau, est, sauf erreur, sans parallèle dans un texte officiel ; dira-t-on qu'il s'agit de distinguer une Ptolémaïs parmi beaucoup d'homonymes ? Mais la règle, en ce cas, est d'ajouter une précision géographique, lorsque du moins on se soucie d'être précis : la « grande liste » écrit, dans la même colonne I, l. 14, ἐν Σ[ε]λ[ε]υκείαι τῆ ἐπὶ Κ[αλυ]κάδου (lecture revue ; cf. *SEG* II 350, etc...), et en tête du fragment nouveau, ci-dessous, p. 18, [ἐν Σε]λευκείαι. Ne peut-on imaginer que *Ptolémaïs* soit une fondation peuplée d'anciens Lébédiens, mais distincte de Lébédos ? Il y aurait alors deux sites et deux cités, les *Ptolemaieis* (anciens *Lebedioi*) et les *Lebedioi*, comme il y a — dans la liste de Magnésie citée tout à l'heure — les Κολοφώνιοι οἱ τὴν ἀρχαίαν πόλιν οἰκοῦντες et les Κολοφώνιοι [ἀπὸ] θαλάσσης. L'histoire de Lébédos est mal connue dans le détail. Pausanias I 9, 7 dit que la ville fut détruite (en quoi il exagère probablement) au début du III<sup>e</sup> siècle par Lysimaque, qui transporta ses habitants à Éphèse ; est-ce qu'un Ptolémée aurait regroupé dans une fondation nouvelle un certain nombre d'anciens Lébédiens dispersés ou transplantés par Lysimaque ? (En marge de cette hypothèse, et sans lien nécessaire avec elle, rappelons la description de G. Weber, *AM*, 1904, p. 230-1 : « Das Ergebnis meiner Untersuchung ist demnach, dass Lebedos aus zwei Teilen bestanden hat : einer kleinen Festung auf der Halbinsel und einem offenen Orte auf dem Festlande »).

Au total la situation, en l'absence de textes décisifs — littéraires ou épigraphiques —, paraît bien fluide encore, et les maigres données dont nous disposons laissent le champ libre à l'hypothèse.

rétablir ou à lire le nom de Smyrne » : l'estampage permet en effet d'écrire [ἐν Σμύ]ρνηι.

Voici, en somme, comment je lis le nouveau fragment, face (= col. I), avec les fins de lignes conservées sur le morceau de droite :

N.f.	1 = I	58	[ἐν Σε]λευκείαι [env. 10 l.]τωνος
»	2	» 59	[ἐν Μαγνησί]αι Πολ[env. 9 l.]ύχου
»	3	» 60	[ἐν Πρι[ή]νηι Ἄπολλ [env. 9 l.]ενεος
»	4	» 61	[ἐν Ε]ύρώμαι Διονυ[env. 8 l.] Πρωτέου
»	5	» 62	[Εἰ]ρηναῖος
»	6	» 63	[ἐν Μι]λήτῳ Μοσ[χ .env. 8-9 l.] ιώτας
»	7	» 64	[..]υος Φιλίπ[ env. 8 l.] του
»	8	» 65	[ἐν Ἡ]ρακλείαι ! [env. 6 l.] Ἴρος Ἑρμία
»	9	» 66	[ἐ]ν Σάμῳ Εὐκλ [2-3] Θεοκρίτου Ἀπολλώνιος
»	10	» 67	[ἐ]ν Ἐφέσῳ Σίμο[ς] Σιμίου Ἀσκληπιάδου
»	11	» 68	[ἐ]ν Πτολεμαίδι [Δ]ιονυσόδωρος Μέμνονος
»	12	» 69	ἐν Τέῳ Ἀντίοχ[ος] Δημέου Φάνης
»	13	» 70	ἐν Ὀροάννοις Ζ[ῆ]νις Ἡρακλείτου
»	14	» 71	Διονύσιος [.]αρσίωνος
»	15	» 72	[ἐν Κο]λοφῶνι Κ[α]υστρόλογος
»	16	» 73	[Κα]λλικράτε[ος] Φιλίστης
»	17	» 74	[ἐν ...] Ε[.]ΩΙ Ἀλκίμαχος Πρα[...]
»	18	» 75	[ἐν Σμύ]ρνηι Π[ο]σῆς καὶ Τιμέας οἱ Ἴκεσίου

Je ne signale pas toutes les variantes par rapport aux deux éditions antérieures. — Ll. 1-5, la dimension exacte des lacunes, à droite, devra être précisée mieux que je n'ai pu le faire. — Ligne 2, σι, avant αι, est vraisemblable ou possible sur estampage. — L. 3, [...μ] ou [...γ]ένεος. — L. 4, Πρωτέου se lit tout entier ; avant cela un nom long : Διονυ[σόδωρος, σοφάνης, etc...]. — L. 6, Μοσ ne peut guère appartenir qu'à Μόσ[χος] ou à un dérivé ; ensuite un ethnique devenu nom : [Ἡρακλε]ιώτας, par exemple ? — L. 7, au début patronymique (par ex. [Ἡρ]υος ?) ou nom ; ensuite Φιλί, suivi d'un π : Φίλιπ[πος ? πίδης ? etc.], et un patronymique en -του (le τ est à peu près assuré). — L. 8, au début du nom rien de sûr, à la fin τρος est possible, [Κλεόπατ]ρος ? — L. 9, Α (Εὐκλ[ῆς] ?), mais Α n'est pas absolument exclu. — L. 14, contrairement à l'habitude, c'est après un retrait correspondant à la largeur de trois lettres, et non de deux, que commence le nom. — L. 14, est-ce que [Θ]αρσίωνος est la seule possibilité ? — L. 17, je n'arrive pas à voir plus que Πρα[...ς] (Πρα[ξί(α)ς ?) ; Πράξ[ος], lu ou restitué par le premier éditeur, est un nom rarissime, sauf à Delphes. — Les seules additions à la liste de base, aisément reconnaissables à l'écriture plus appuyée et aux apices, sont : l. 9-10 Ἀπολλώνιος Ἀσκληπιάδου ; l. 18 Π[ο]σῆς καὶ Τιμέας οἱ Ἴκεσίου. — Enfin, il faut

noter que, à la fin des lignes 2-4 du nouveau fragment (inv. 6165), un éclat a sauté depuis la découverte ; l. 2, le λ, l. 3, le second λ, l. 4, l'υ ont disparu, et la lettre précédente est, dans les trois cas, mutilée par la cassure récente (voir d'ailleurs la pl. I, qui reproduit l'estampage pris en 1948).

Les noms de villes des dernières lignes du nouveau fragment et du fragment inv. 2257 (= D) d'A. Plassart se présentent donc dans l'ordre suivant : *Samos*, *Éphèse*, *Ptolémaïs* (= *Lébédos* ?), *Téos*, *Oroanna* (site inconnu), *Colophon* [...]ε [...]ος (ou -ον), *Smyrne*, et, après un intervalle — si même il y en a un — correspondant à un ou deux sites (1), *Sidoussa* (cf. ci-dessus, p. 12), *Cymè*, *Érythrées*, *Clazomènes*, *Myrhina*.

\*  
\* \*

Je voudrais maintenant présenter quelques remarques sur la valeur géographique de la liste et sur sa date.

Même dans les parties les plus anciennes, dans des parties dont toutes les lignes ont été gravées en même temps, il ne s'agit pas d'un itinéraire rigoureux. Par exemple, col. I D(a), ll. 2-5 (en laissant de côté la ligne 1 pour ne pas utiliser la restitution [ἐ]ν Σ[ι]δ[ούσσα] proposée ci-dessus et que l'on pourrait contester), la suite sûre *Cymè*, *Érythrées*, *Clazomènes*, *Myrhina* ne peut pas prétendre à définir le trajet suivi par les théores ; « l'énumération ne va pas sans quelque désordre », dit justement A. Plassart. Ou encore, col. I, ll. 38-40, on passe de *Céos* à *Cos*. — Dans la Grèce du Nord, l'île de *Sciathos* et la ville d'*Oréos* en Eubée sont situées par le rédacteur entre *Gonnoi* et *Homolion* (col. III, ll. 47-50). — Dans le golfe Latmique, la suite *Eurómos-Milet-Héraclée* ne saurait répondre à un itinéraire.

Constatation négative (2), qui interdit de se servir sans réserve de la liste en vue de déterminer la position relative de

(1) Je n'ai pu malheureusement vérifier ce point, ci-dessus, p. 13, n. 5.

(2) La suite carienne, col. C (c), ll. 2-13, peut à la rigueur être organisée en itinéraire ; c'est ce qu'essaye de faire L. Robert, *l. l.*, p. 508-9 ; mais il est beaucoup plus vraisemblable qu'elle n'a pas cette ambition.

deux villes, lorsque le site de l'une d'elles est incertain ou inconnu, qui interdit aussi de raisonner toujours comme si la liste était un itinéraire. A. Plassart avait noté que toute la mention d'Athènes (col. I, l. 31), entre Chalcis et Érétrie d'une part, Carystos de l'autre, était « gravée *in rasura* », « à la placée », ajoutait-il, « d'une ville d'Eubée ou du nom d'un second Érétrien ». A quoi L. Robert réplique (*l. l.*, p. 507) : « Mais il est sûr que les noms d'Athènes et de son théarodoque ont été gravés à leur place et n'ont pas remplacé une ville d'Eubée ». J'avoue ne pas apercevoir les raisons de cette assurance. Il est certes possible, comme le fait L. Robert, de dresser un itinéraire *Chalcis-Érétrie*-[bateau jusqu'à Oropos ou Rhamnonte, route jusqu'à] *Athènes*, [route par mer ou par terre et mer jusqu'à] *Carystos*. Mais ce n'est qu'une hypothèse ; la liste ne permet pas de garantir cette suite. Et de toute façon, dans ce cas particulier, la remarque d'A. Plassart subsiste : ἐν Ἀθήναις est écrit sur *rasura* ; on n'a pas changé seulement le nom du théarodoque (comme à Smyrne, cf. ci-dessus, p. 18, l. 18 et la note critique), on a changé aussi le nom de la ville ; ce n'est pas Athènes qui figurait à cet endroit dans la liste de base (1).

(1) Prévenons toutes les objections : ce n'est pas pour faire entrer dans la ligne un nombre de lettres supérieur que le lapicide aurait effacé un premier ἐν Ἀθήναις ; le nom de théarodoque regravé est le plus court qui soit : [B] ou [A]ίωv.

D'autre part J. Bousquet veut bien me signaler, à propos de la rubrique ἐν Ἀθήναις, qu'il avait depuis longtemps envisagé l'hypothèse Ἀθήναις Διάδες, qui mérite en tout cas d'être signalée ici. Cette petite ville, située vers la pointe Nord-Ouest de l'Eubée, est bien attestée par l'épigraphie comme par la tradition littéraire (textes et références dans *IG XII 9, passim*, et dans l'ouvrage de Meritt, etc... cité ci-dessus p. 13, n. 1). Au premier abord il semble étrange que la mention ἐν Ἀθήναις puisse ne pas s'appliquer à l'Athènes d'Attique et que fasse défaut l'épithète Διάδες ; mais les lignes (col. I, ll. 28-30 et l. 32) qui l'encadrent se rapportent à l'Eubée, et d'ailleurs les équivoques par homonymie ne manquent pas dans la liste (cf. dans le fragment nouveau *Séleucie, Héraclée, Ptolemaïs*) : elles ne peuvent être résolues qu'en tenant compte du groupement géographique. Ce serait le cas ici. Je dis groupement géographique, ou régional, et non itinéraire ; car Ἀθήναις Διάδες se situe, non pas entre *Chalcis-Érétrie* et *Carystos*, mais à l'autre extrémité du golfe euboïque. Athènes d'Attique ou Athènes d'Eubée, la question se complique du fait qu'il s'agit d'une addition *in rasura*, qui peut avoir pris dans la liste la place d'une communauté située

Quant à la question de la date, elle mérite d'être reconsidérée. L'analyse d'A. Plassart a emporté l'adhésion unanime ; il concluait, *l. l.*, p. 41 : « Donc l'inscription des itinéraires doit avoir été faite au cours du premier quart du II<sup>e</sup> siècle » ; j'ai moi-même répété « premier quart du II<sup>e</sup> siècle », *Delphes au II<sup>e</sup> siècle* (1936), p. 17, et ailleurs (1). Depuis peu, la liste a tendance à remonter : « Le nouveau décret [pour Διονύσιος Αηγέτου Ἐλεάτας] nous fournit un *terminus ante quem* précis. En effet la mention ἐν Ἐλεάι Διονύσιος [dans la liste] est parmi les nombreuses additions du texte ; la liste de base a donc été gravée avant 178 » (2). Plus récemment le nom d'*Antiocheia*, col. I C (a), l. 13, donné, semble-t-il, à Alabanda (3), et surtout les noms de *Seleuceia* et de *Ptolémaïs* dans le nouveau fragment ont conduit L. Robert à limiter la marge : « Les raisonnements soigneux d'A. Plassart ont daté [la liste] du premier quart du II<sup>e</sup> siècle ; on peut maintenant, semble-t-il, restreindre cette affirmation en écartant les années postérieures à 188 ».

Je me demande s'il ne faut pas remonter plus haut encore, « etwa in den letzten Jahrzehnten des III. Jahrhunderts », comme le voulait A. Nikitsky, *Die geogr. Liste* (1902), p. 34. Le problème est si complexe, il met en jeu tant de questions historiques et de détails épigraphiques, que je ne prétends pas le traiter complètement ni le résoudre.

D'abord il importe de distinguer avec soin entre ce que j'ai appelé la liste de base, et les additions. Malheureusement il est très difficile de définir la liste de base. A. Plassart recon-

entre Éréttrie et Carystos. Il n'y a pas lieu de proposer une solution ferme, mais bien de garder présentes à l'esprit les solutions possibles, entre lesquelles un nouveau document peut permettre un jour de trancher.

(1) Pomtow déjà écrivait, *SIG<sup>3</sup>* n° 90, n. 4 : « *in catalogo geographico c. a. 175* ». L. Robert, *Rev. de Philol.* 1939, p. 156 : « La liste des théarodoques remonte au premier quart du II<sup>e</sup> siècle ».

(2) Georges Daux, *BCH* 1944/5, p. 103.

(3) Cf. A. Plassart déjà, *l. l.*, p. 47, note 4, et L. Robert, *l. l.*, p. 509. L'argument géographique invoqué par ce dernier ne serait pas décisif, à mes yeux, contre l'autre interprétation (Antioche au Sud du Méandre) envisagée par A. Plassart.

naît trois types de gravure. *Col. I* : « gravure plus fine et plus légère que celles des colonnes II et III ; les *apices* sont peu marqués ; le graveur a tendance à écarter les lettres ». *Col. II et III* : « gravure plus épaisse que celle des colonnes I et IV, V. Les lettres sont plus serrées qu'à la colonne I ». *Col. IV et V* : « gravure plus fine que celle des colonnes II et III, mais plus profonde que celle de la colonne I. Les *apices* sont assez marqués. C'est aussi le type de gravure de la plupart des additions aux diverses colonnes ». Ainsi les colonnes IV et V sont certainement plus récentes que les trois autres ; mais quel est le rapport chronologique des colonnes I d'une part, II et III de l'autre ? Je l'ignore, n'ayant pas eu le loisir ni la possibilité de l'étudier (1). Il n'est pas sûr, par conséquent, qu'il faille raisonner comme si les colonnes I, II et III étaient strictement contemporaines.

Du moins, en ce qui concerne la colonne I, je suis frappé par l'élégance d'une gravure sans *apices* ; ces caractères sont tout à fait nets sur le nouveau fragment inv. 6165. La paléographie oriente donc vers le III<sup>e</sup> siècle. Avec quelques nuances, j'aboutirais à la même conclusion pour les colonnes II et III.

Reprenons, d'autre part, à la lumière des recherches récentes sur la chronologie delphique (2), les arguments rassemblés par A. Plassart. Pour établir un *terminus post quem*, il invoque trois décrets :

1° Le décret *FD III 1, 16* renouvelle la théarodoquie de deux Phénéates, deux frères, Ἐχεσθένης et Νέων, fils de [Φ]άνης (cf. *BCH* 1939, p. 155) ; or la liste (col. II, 118 et 119) mentionne à Phénée deux noms autres.

Mais le décret est maintenant daté de 265/4 (?), cf. *Chron.*

(1) Par suite de la reconstruction du Musée, puis de la guerre, la liste des théarodoques est enfermée depuis des années dans un cadre de bois ; je l'ai fait ouvrir très partiellement en 1948 pour estamper la partie droite des lignes publiées ci-dessus, p. 18. Je ne dispose que d'estampages partiels, souvent médiocres.

(2) Tableau d'ensemble dans : Georges Daux, *Chronologie delphique* (1943), abrégé en *Chron. delph.* dans la suite de cet article.



*delph.* G 15, et non plus de 234 ; d'autre part les lignes 118-119 de la liste, col. II « sont en lettres plus petites et serrées » (A. Plassart) que dans le reste de la colonne : elles sont postérieures à la liste de base.

2° Le décret *FD* III 4, 20 renouvelle la théarodoquie de trois frères de Thelphousa (c'est le texte mentionné et corrigé ci-dessus, p. 11), Ἄγρις, Φιλέας, [...]οπος (?). Les trois noms de la liste (col. II, 73-75), sont autres.

Mais la date de l'archonte Eudoros est on ne peut plus incertaine (cf. *Chron. delph.* K 21) ; il peut descendre jusque vers les dernières années du III<sup>e</sup> siècle et être postérieur d'une génération à la liste de base.

3° Le décret *GDI* 2600 renouvelle la théarodoquie de Τελεσίαις Στράτωνος d'Oisymè, et la liste mentionne pour cette ville le nom de Ἐπιγίθης Τελεσίου.

Même si l'on admet — ce qui n'est pas évident — que celui-ci est le fils de celui-là, un fait nouveau est intervenu : la date du décret est maintenant de 254/3 (et non plus de 205/4) ; cf. *Chron. delph.* G 24.

A partir de ces données chronologiques, d'ailleurs fragiles, mais établies indépendamment de la liste (1), on entrevoit comme possible une rédaction datée de 230-220 environ. D'autres éléments donnent une indication concordante ou du moins, contrairement aux apparences, ne peuvent pas être invoqués en faveur d'une date basse. — La col. IV, avons-nous vu, est postérieure à la liste de base ; elle comporte quatre *Marseillais* (ll. 64-67) qui ont été faits proxènes en 195 : ils figurent à cette date, certaine, dans la liste chronologique des proxènes. Or ils ont dû recevoir la théarodoquie au même moment, si ce n'est plus tôt encore. — Col. III, l. 34 (liste de base), les deux représentants *Athamanes* sont, dans l'ordre : Théodôros, Amyndros ; ce dernier, s'il s'agit bien du « roi » des Athamanes, est actif dès 220 avant J.-C. et Théodôros est

(1) Et à un moment où je plaçais moi-même la liste dans le premier quart du III<sup>e</sup> siècle, cf. ci-après, p. 25, n. 4.

son aîné, puisqu'il est nommé avant lui ; mais on ne peut rien tirer de précis, je le reconnais, de cette double mention (cf. le résumé d'A. Plassart, *l. l.*, p. 41-2), ni pour une date haute, ni pour une date basse. — Parmi les noms que relève A. Plassart, il s'agit souvent d'additions ou de cas incertains : col. III, 77, à *Cassandreia*, le théarodoque est  $\Xiένων \Xiένωνος$  ; un personnage de ce nom a été fait proxène en 186 (liste des proxènes) ; mais ne s'agit-il pas, dans la liste, de son père aussi bien ?

Et encore, col. I, l. 2, à *Carpaseia*, en Chypre, le théarodoque a été identifié par L. Robert (1) avec un officier ptolémaïque  $\text{Ἀριστος Τιμοδήμου Χῖος}$  qui était gouverneur de *Carpaseia* sous le règne de Ptolémée et de Cléopâtre, dieux épiphanes, dont le mariage a été célébré en 194/3. Cela donne un point de repère, à quelques années près, pour l'inscription de ce personnage dans la liste des théarodoques. Mais il n'est pas seul en Chypre, de son espèce : à *Lapèthos* et à *Tamassos* (l. 5 et l. 7), ce sont aussi des étrangers (un Gortynien, un Aspendien) qui figurent dans la liste. Les trois personnages, conclut L. Robert avec vraisemblance, sont « de hauts fonctionnaires ptolémaïques ». Or, pour les deux derniers, l'édition de la liste ne laisse guère de doute ; ce sont des additions (2) ; tout porte à croire qu'il en allait de même pour le premier : ces « fragments sont extrêmement usés ; la plupart des lignes ne sont visibles sur la pierre qu'à jour frisant », et l'usure est particulièrement considérable aux toutes premières lignes.

D'une façon générale, les points de contact entre la liste chronologique des proxènes, qui commence en 197, et la liste géographique des théarodoques sont rares, et ne concernent guère que des additions de la seconde. Sans doute on pourrait suivre A. Plassart et conclure avec lui « que la plupart des théarodoques n'ont pas reçu la proxénie » ; sans doute il faut se garder

(1) *Rev. de Philol.* 1939, p. 155.

(2) A la l. 5 nom, patronyme et ethnique du personnage sont gravés *in rasura*. A la l. 7 les faits sont moins clairs, mais elle vient battre contre la colonne II et est obligée de se replier ; il s'agit sûrement d'une addition.

d'assimiler proxénie et théarodoquie. Je crois pourtant que l'explication majeure de cette non-coïncidence est autre : il ne s'agit pas de la même génération. Je ne veux pas refaire ici, à grand effort d'érudition, la recherche minutieuse à laquelle je me suis livré : rien ne me paraît s'opposer, dans les noms conservés, à une date haute.

Et deux faits me paraissent apporter une précision relative. Parmi les gens de la liste que l'on connaît par ailleurs, se trouve Eurydicos, fils de Damonicos, à *Torthyneion* en Arcadie. Nous avons conservé le début d'un décret renouvelant en sa faveur la proxénie et la théarodoquie accordée à ses ancêtres (G. Colin, *FD* III 2, p. 223, n° 193 et p. 357, n. 1) (1) : [Δ]ελφοὶ ἀνανέωσαν τὰν πα[τρ]ιον προξενίαν καὶ θεαροδο[κία]ν, αὐτῶι καὶ ἐκγόνοις, Εὐρυ[δίκω]ι Δαμονίκου Ἀρχάδι· ἐκ Τορ[θυνείου]υ. Sur le sens de ἄνανέωσις, je me permets de renvoyer aux *Mélanges Desrousseaux* (1937) (2). En fait l'expression αὐτῶι καὶ ἐκγόνοις, habituelle dans les décrets de proxénie, est largement de forme ; avec le temps les privilèges accordés tombent en désuétude et, pour être effectifs, ont besoin d'être confirmés (3). Bref Eurydicos, dont la famille avait été en relations avec Delphes, voit sa double qualité de proxène et de théarodoque — par transmission héréditaire (πάτριος) — renouvelée, réaffirmée. On dit : la liste date de 175, l'écriture du décret est de la seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle, l'Eurydicos de la liste est le petit-fils de l'Eurydicos du décret (G. Colin, *l. l.*, p. 357, n. 1 ; Plassart, *l. l.*, p. 37). Je crois plus simplement qu'il s'agit du même personnage (4).

(1) Décret reproduit, contre toute logique (cf. Georges Daux, *Rev. de Philol.*, 1945, p. 5), par E. Diehl, dans l'*Anthologia lyrica graeca* de la collection Teubner (vol. II, 1<sup>re</sup> éd. 1925, 2<sup>me</sup> éd. 1942).

(2) P. 117-122, *Alcibiade, proxène de Lacédémone*.

(3) Je simplifie, pour faire bref, un problème très complexe.

(4) Il est plus difficile de tirer parti du cas d'Ergippos, fils d'Alexion, de Stymphale, connu par la liste géographique, col. II, 117, et par un renouvellement de proxénie et de théarodoquie. Je suis obligé, pour ne pas me répéter, de renvoyer le lecteur à *Chron. delph.* F 11 (dont la rédaction remonte à un moment

Mais il y a mieux. A partir de 221 avant J.-C. *Mantinée* ne s'appelle plus, dans les documents officiels, qu'Ἀντιγόχεια (1). Or dans la liste, col. II, 113, c'est de Mantinée qu'il est question. On s'en est étonné depuis longtemps : « *mirum... est [circa annum 175 a. Chr.] reperiri Μαντινέαι pro Ἀντιγονείαι* » (Hiller von Gärtringen, *IG V 2*, p. xxxvii, l. 74) (2). Tout rentre dans l'ordre si l'on admet que la liste de base (col. I, II et III, sauf les corrections et additions) est antérieure à 221.

Si impérieux que semble être un argument isolé, il n'est jamais décisif. Mais tout nous ramène au III<sup>e</sup> siècle : l'écriture, Mantinée, Eurydicos de Torthyneion, etc... Je propose donc pour la liste de base une date approximative 235 (environ)-221

où j'acceptais sans arrière-pensée, pour la liste, le « premier quart du II<sup>e</sup> siècle »). La liste dit :

II 116 ἐν Στυμφάλλ[ω]ι Τηλεφάνης Σέανθος  
117 Ἐργίππος Ἀλεξίωνος

La ligne 117, écrite en lettres plus petites et plus serrées que l'ensemble de la colonne, est une addition; aucune raison de penser, donc, que les trois théarodokes soient frères. Le décret de renouvellement (*FD III 1*, 38 et *addenda*) est rendu en l'honneur de deux frères, descendants du célèbre athlète Dromeus, qui vivait dans la première moitié du V<sup>e</sup> siècle et dont Pythagoras de Rhégium avait fait la statue; ils s'appellent Ἐργίππος et Δρομεύς Ἀλεξίωνος. Or, dans la liste, d'une part il n'est pas question de Dromeus, d'autre part Ergippos est une addition. Quant à la date du décret elle reste évidemment sujette à contestation; je continue de croire qu'il appartient au début du III<sup>e</sup> siècle, mais ma démonstration tendait essentiellement à montrer qu'on ne pouvait pas tirer argument de la personnalité d'Ergippos pour attribuer à ce décret (et à son archonte) une date basse dans le III<sup>e</sup> siècle. Si, malgré les raisons que j'ai fait valoir, on revenait pour le décret à la date de Pontow (vers 222), rien ne s'opposerait à la fusion des deux Ergippos, fils d'Alexion : la liste de base ayant été gravée avant cette date, on aurait à un moment quelconque ajouté le nom d'Ergippos, son frère Dromeus étant, par hypothèse, mort dans l'intervalle entre le décret et l'addition. Mais l'absence de Dromeus s'explique encore mieux si l'on admet que le théarodoke est le petit-fils de l'un des deux bénéficiaires du décret. On voit que la question est beaucoup plus complexe que pour Eurydicos de Torthyneion.

(1) A propos d'Alabanda-Antioche, M. Holleaux (*Études d'épigr. et d'hist. gr.* III, p. 148 sqq.) a montré que l'usage des historiens (Polybe, etc...) ne se conforme pas aux vicissitudes des métonomies et ne saurait être invoqué à propos des documents officiels. De même Hiller von Gärtringen, à propos de Mantinée-Antigonée, *IG V 2*, p. 50, l. 23 sqq.

(2) Dans l'article *Mantinaea* de la *Real-Encyclopädie*, t. XIV (1930), col. 1330, Bölte écrit : « Der alte Name wurde nicht nur bei den Schriftstellern weiterverwendet sondern erscheint auch auf der Thearodokenliste von 175 ».

(*terminus ante quem*). Certes il y aura lieu d'étudier à nouveau la pierre et de préciser encore les indications paléographiques, pourtant si minutieuses, données par A. Plassart; il faudra essayer de déterminer aussi exactement que possible le rapport chronologique des colonnes entre elles et de classer les additions. Tout ce que je puis dire est ceci : compte tenu de l'édition publiée en 1924 et des compléments apportés depuis lors, compte tenu de la chronologie hellénistique, et d'abord de la chronologie delphique, telle qu'elle a pu être établie ou remise en question au cours de ces dernières années, je ne vois aucune difficulté à admettre la date que je propose, c'est-à-dire à remonter les trois premières colonnes de la liste de trente ou quarante ans (1).

\*  
\* \*

*Liste du milieu du II<sup>e</sup> siècle avant J.-C.  
(stèle de marbre).*

J'avais rapproché depuis longtemps les deux fragments de marbre inédits inv. 1654 et 1146, où se lisent sur deux faces à angle droit les restes d'une liste de théarodoques, et j'ai publié quelques brèves indications en 1936, *Delphes au II<sup>e</sup> siècle*, p. 17, n. 2. Voici une description sommaire; mais c'est avant tout la photographie du texte qui nous intéresse, planche II.

Inv. 1146. — Marbre brisé en haut et en bas (h. max. 0 m. 185), retailé à gauche et en arrière. Inscrit sur deux côtés, à angle droit, dont l'un représente la face, et l'autre la tranche droite. En effet ce fragment a dû former le bord d'une stèle; la tranche droite, inscrite, qui correspond à l'épaisseur de la stèle, est large de 0 m. 12, mais la face arrière est, dans l'état actuel, légèrement en biais, et l'épaisseur atteint, au point maximum, 0 m. 128, ce qui peut correspondre à peu près — d'après la disposition du texte sur la tranche droite — à l'épaisseur originale. La face, inscrite également, atteint 0 m. 11 (encore la surface n'est-elle conservée que sur une longueur de 0 m. 05) du bord droit au retailage en forme de moulure qui constitue le côté gauche dans l'épaisseur. — Inv. 1654 se raccorde au-dessus et présente les mêmes particularités, mais il subsiste très peu de chose de la tranche droite; la face au contraire, large de 0 m. 13, est mieux conservée que celle de inv. 1146, et présente à gauche un

(1) Je réserve pour une étude d'ensemble d'autres remarques concernant la « grande liste ».

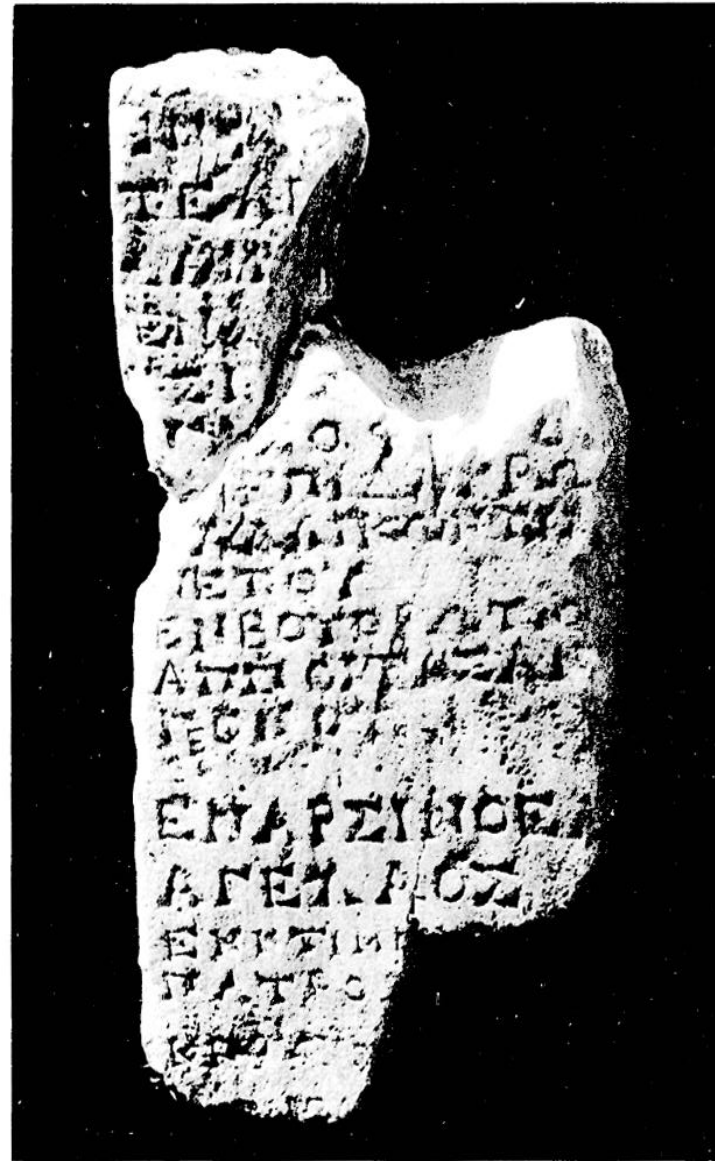
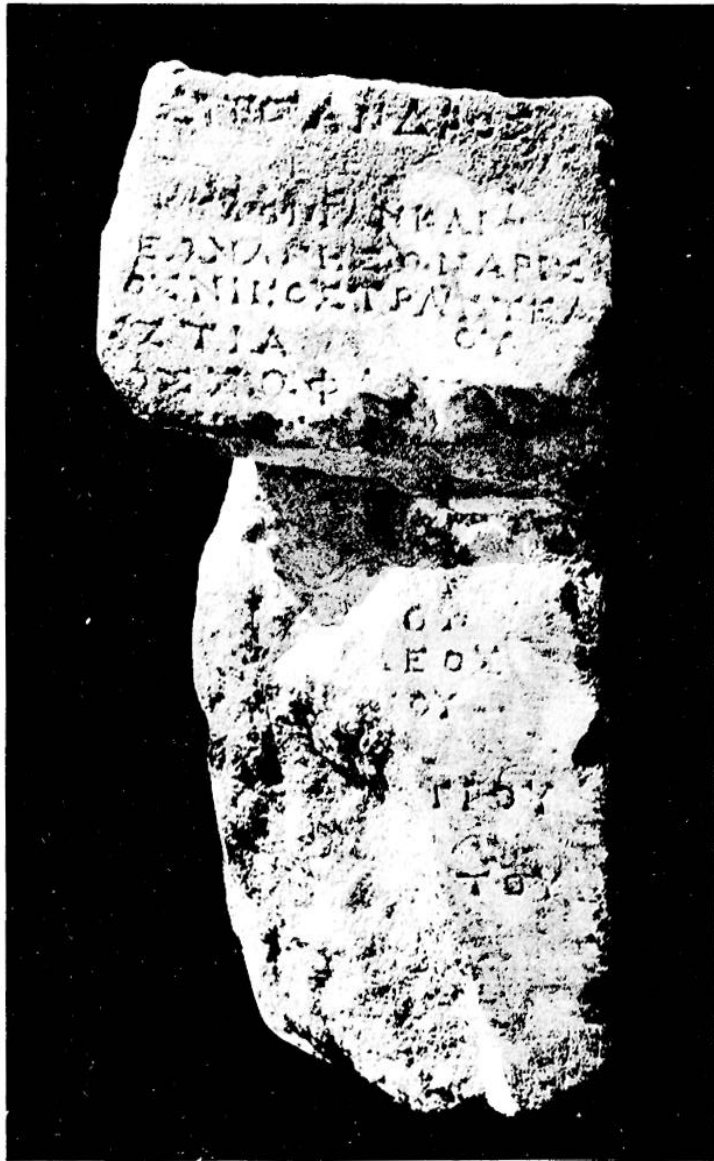
reste du bord (entièrement disparu sur inv. 1146) consécutif au retaillage en forme de moulure. — Inv. 1654 a été trouvé à l'Ouest du Trésor des Athéniens ; pour inv. 1146 je me trouve en présence de deux indications contradictoires ; ce détail, d'autant moins important qu'il s'agit d'un fragment léger, sera, je l'espère, éclairci, et des mesures complémentaires, qui ne sont pas intéressantes ici, seront données dans la publication des *Fouilles*.

Lettres de la face. *A* (inv. 1146), l. 2, 0 m. 007 ; au-dessous réglage apparent (0 m. 005) pour une ligne non gravée. Les lignes 3-5 (lettres 0 m. 005 env.) semblent être d'une seule main, autre que la précédente, mais que s'est-il passé pour les patronymiques ? Ont-ils été ajoutés après coup, Ἀριστέα d'abord, puis Νικοστράτου ? L. 6-7, autre main, lettres 0 m. 006 env. — *B* (inv. 1654), une ou plusieurs mains ? Voir la photographie, pl. II ; lettres de 0 m. 006 env.

Lettres de la tranche droite. L. 1-13, réglage apparent, de 0 m. 005-0 m. 006 ; lettres de 0 m. 006 à 0 m. 007 débordant un peu sur le réglage. A 0 m. 014 au-dessous de la l. 13, les lignes 14-15 ont des lettres plus grandes (0 m. 01 ; interl. 0 m. 003-0 m. 005). Au-dessous, à 0 m. 004, les lignes 16-18 ont des lettres de 0 m. 006 et des interlignes de 0 m. 003 à 0 m. 008 ; la ligne 19 semble être de même écriture que les lignes 16-18. Bref il y a trois mains différentes, au moins, sur cette tranche.

<i>Face</i>	<i>Tranche droite</i>
<i>A</i>	<i>traces</i>
2 [-----]ς Τείσανδρος	2 ἐν Φ[ - - - ]
<i>vacat</i>	Τελξ[ - - - - - ]
[τᾱς ἐπι] Μακεδονίαν καὶ	4 δαμ[ - - ]
4 [-----]εων Ἀγήσων Ἀρισ-	ἐν Ἄ[σσωι]
[-----]ος Νικοστράτ τέα	6 Ἴσιδ[ωρος Διο]-
6 [-----]ΣΤΙΑ ou	νυσοφ[άν]ου[ς]
[-----]ος Σωφά[ν]ε[ος]	8 [ἐ]ν Ἐπιδαύρω[ι]
8 <i>traces</i>	Καλλίκων Τιμ[αι]-
	10 νέτου <i>vacat</i>
	ἐν Βουθρώτω[ι]
<i>B</i>	12 Ἀπποίτας Ἀν[τι]-
[-----]ου	γόνου <i>vacat</i>
2 [-----]λεος	14 ἐν Ἀρσινοέα[ι]
[-----]του	Ἀγέλαος <i>vacat</i>
<i>vacat</i>	16 ἐν Κτιμέ[ναις]
4 [-----]τρου	Πατρο[ - - - - ]-
[-----]ο	18 κρου <i>vacat</i>
6 [-----]του	[ἐν] <sup>110A</sup>

Notes critiques. — *Face*. En *A*, l. 2, il y a eu maladresse de gravure dans le groupe ει qui ne tient guère que l'espace d'une lettre, mais je ne crois pas que



Fragment d'un papyrus grec, trouvé à Oxyrhynchus, contenant des fragments de la lettre de Pline à Trajan.

l'on puisse lire Στήσανδρος (que donne une ancienne copie). — L. 3, tête de chapitre analogue à celles de la « grande liste ». Il faut, au début de la ligne 4, restituer un second nom de région, un nom de ville (ἐν - - - -) et le début du nom -έων (Αέων, Κλέων, etc...); cela fait des lignes assez longues. — L. 4-5, j'interprète Ἀγήσων Ἀριστέα, [- - -]ος Νικοστράτου. — L. 6, les lignes étant assez longues, στία représente la fin d'un patronymique (Ἀστία, etc...) et non un datif de ville en -α. — En B, l. 3, le reste de la 1<sup>re</sup> lettre indique un τ plutôt qu'un ε ou un υ (?); l. 4, la boucle du ρ est très faiblement gravée; l. 5, je ne suis pas sûr du tout qu'il y ait un ς après l'ο, quoique ma copie en porte un; l'estampage me porte plutôt à penser qu'on a coupé un nom à cet endroit, ce qui pourtant ne s'explique guère.

*Tranche droite.* — L. 3, d'après ce qui se passe aux lignes 5, 8, 11 et 14, (mais la l. 14 est d'une autre main), où toute une ligne est réservée pour le nom de la ville (même s'il ne la remplit pas, cf. ligne 5, où la restitution est à peu près sûre), on peut conclure que Τελε- forme bien le commencement d'un nom; l. 4, δαμ, selon que le nom commençant par Τελε- était plus ou moins long, peut soit représenter le début soit appartenir au second élément du patronymique. — L. 5, après ἐν, lettre triangulaire. — L. 17, une trace très difficile à interpréter, en fin de ligne, ne permet pas de rien affirmer; [- - -]πατρο[ς] n'est pas impossible, mais il est plus probable que le nom de la ville est isolé, ligne 16; alors Πατρο- [κλής Φαλά]χρου, par exemple ?

Sur la face, le fait important est la mention de la Macédoine à l'accusatif. La comparaison avec la « grande liste » garantit la nature de notre texte; cf. A. Plassart, *l. l.*, p. 35 : τᾶς ἐπ' [Ι]ωνίαν, τᾶς ἐπὶ Βοιωτ[ίαν κ]αὶ Πελοπόννησον, τᾶς ἐπὶ Θεσσαλίας καὶ [Μ]ακ[εδονίαν], τῶν ἐπὶ Κρήτας.

Sur la tranche, je ne pense pas que l'on conteste, lignes 5-7, l'identification de la ville et du théarodoque : tous les vestiges convergent en sa faveur. Ἰσίδωρος Διονυσοφάνεος Αἰολεὺς ἀπὸ Ἄσσου figure dans la liste chronologique des proxènes et un fragment du décret le concernant a été conservé, *FD III 1, 271*; à la ligne 3 de ce dernier texte nous proposons (cf. ci-dessus, p. 3, n. 1) de restituer [τὰν θεαροδοκίαν ἀναδεξ]άμενος, conformément à un formulaire bien attesté. Ce rapprochement donne au moins un *terminus post quem* approximatif pour les premières lignes (1-13) de la tranche; Isidôros a reçu la proxénie sous l'archonte Εὐχαρίδας, vers 150, avant J.-C. (cf. *Chron. delph.*, p. 55 et L 52); a-t-il été fait théarodoque la même année ou, comme on le conclurait peut-être de la rédaction des considérants, un peu plus tôt ? L'addition la plus récente qui se prête à une date précise, dans la « grande liste », est celle



de Dicéarque de Laodicée (col. IV, l. 78; cf. Daux, *Delphes au II<sup>e</sup> siècle*, p. 513), en 168 avant J.-C., mais il est improbable que ce soit en fait la dernière. En somme c'est un peu avant le milieu du II<sup>e</sup> siècle que l'on a renoncé à compléter la « grande liste » et qu'on a décidé de graver une liste nouvelle.

Pour l'Épidaurien, ligne 8, je ne puis que répéter ce que j'écrivais en 1936 (*l. l.*, p. 17, n. 2) : « Les deux noms Καλλίκων et Τιμαίνετος, qui ne sont pas absolument banaux, se rencontrent à Épidaure d'Argolide » ; il ne faut donc pas songer, malgré la mention de Bouthrote, l. 11, à Épidaure d'Illyrie. D'ailleurs il devient clair, avec la mention d'Assos, l. 5, qu'aucune unité régionale, même au sens le plus large, ne saurait être cherchée sur cette face de la liste.

Pour *Arsinoéa*, l. 14, la même forme (à un détail près) est apparue en 1936 (1) dans un texte étolien (ἐν Ἀρσινόειαι) et il est fort possible qu'il s'agisse ici, également, entre toutes les villes homonymes (2), de l'étolienne (ancienne Konopé).

Éolide, Argolide, Illyrie, Étolie (?), Dolopie semblent donc représentées sur ce côté de la liste.

Georges DAUX.

(1) G. Klaffenbach, *Sitzungsber. Pr. Akad.*, Phil.-Hist. Klasse, 1936, *Neue Inschriften aus Ätolien*, p. 5.

(2) Cf. l'article de Klaffenbach, et les lexiques. Les textes littéraires usent généralement de la forme Ἀρσινόη; la forme Ἀρσινόεια, bien attestée épigraphiquement (*SIG<sup>3</sup> 368*, l. 24; notre liste; le décret étolien de Klaffenbach; et aussi — on renoncera donc à le corriger — le texte transmis de Polybe XXX 11, 5) est celle que l'on attend.